

# Pôle Prépas

**Préparation au test d'entrée à l'École du Louvre**

**A.P.E.S. – Études européennes  
(Année de Préparation aux Etudes Supérieures)  
Bac 0**

**Prépa ISIT intégrée à l'A.P.E.S. – Études européennes  
Bac 0**

**Prépa IEP Annuelle Intensive  
Bac 0**

**Préparation Celsa  
Bac +2  
Licence de communication**

**Préparation Sciences Po  
Bac +3**

**Préparation aux concours des écoles de journalisme  
Bac +3**

**PROGRAMME**

**2017-2018**

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS

# SOMMAIRE

## **1<sup>ère</sup> PARTIE : PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

- 1. Introduction ..... p. 3
- 2. Organisation & contacts ..... p. 4

## **2<sup>ème</sup> PARTIE : LES PRÉPARATIONS**

- 1. Test d'entrée à l'École du Louvre ..... p. 5
- 2. L'A.P.E.S. - Études Européennes ..... p. 8  
(ANNEE DE PREPARATION AUX ETUDES SUPERIEURES)
- 3. ISIT intégrée à l'A.P.E.S. - Études Européennes ..... p. 8
- 4. IEP Annuelle Intensive ..... p. 16
- 5. Celsa (Bac +2) ..... p. 22
- 6. Sciences Po à Bac +3 ..... p. 26
- 7. Ecoles de Journalisme ..... p. 29

## **3<sup>ème</sup> PARTIE : LE REGLEMENT**

- 1. Le règlement ..... p. 37

## **4<sup>ème</sup> PARTIE : LE CORPS PROFESSORAL**

- 1. Les enseignants ..... p. 38

## **5<sup>ème</sup> PARTIE : INFORMATIONS PRATIQUES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES**

- 1. Bibliothèques ..... p. 40
- 2. Le Pôle Santé ..... p. 40
- 3. Les modalités de candidature ..... p. 41
- 4. Les Bourses ..... p. 41
- 5. Les Tarifs 2017-2018 ..... p. 42
- 6. Les conditions d'annulations ..... p. 44

### Le Pôle Prépas

Le Pôle Prépas de l'ICP (Institut Catholique de Paris), enrichi par son cadre universitaire, avec plus de 40 ans d'expérience, fait constamment évoluer son offre de formation afin de l'adapter aux réformes des concours et aux besoins des étudiants. Il accueille un public de tout âge et de tout niveau, de la Terminale, pour la Prépa Louvre, au niveau Master pour la Prépa Journalisme.

En 2016, la Prépa Louvre a assuré la réussite au Test d'entrée à l'Ecole du Louvre à 39% de ses étudiants, soit deux fois le taux national.

L'APES-Études européennes, année d'ouverture et de transition entre l'enseignement secondaire et l'Université, est sanctionnée par un Diplôme Universitaire (D.U.). Elle ouvre une nouvelle voie vers l'ISIT, grâce à une convention de partenariat entre l'ICP et l'ISIT.

Avec la Prépa IEP Annuelle Intensive, les candidats aux concours d'entrée en première année des IEP peuvent consacrer leur première année d'études supérieures à la préparation des épreuves. 68% des étudiants de la promotion 2017 sont admis aux concours.

Les prépas en cours du soir permettent aux étudiants qui suivent leur Licence\* à l'ICP, comme à ceux qui sont inscrits parallèlement dans une autre université parisienne, de se préparer aux examens d'entrée en Licence de communication du Celsa ou en Master de Sciences Po.

La préparation aux concours des écoles de journalisme, accessible aux seuls étudiants déjà titulaires d'une Licence, permet chaque année à de nombreux étudiants d'intégrer l'une des plus prestigieuses écoles comme l'ESJ, le Celsa ...

Dans le respect de la tradition de l'Institut Catholique de Paris, le suivi des étudiants fait l'objet d'une attention particulière pour donner à chacun toutes ses chances de réussite.

## Organisation & Contacts

### ■ Direction

Directrice du Pôle Prépas : Claudine TRAVIER

### ■ Secrétariat

Alexandra VANGAEVEREN  
Tél : 01 44 39 52 88 – [prepas@icp.fr](mailto:prepas@icp.fr)  
Fax : 01 70 60 77 42

- Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h et le vendredi de 9h à 12h.

- Adresse postale :

Institut Catholique de Paris  
Pôle Prépas  
21 rue d'Assas  
75270 Paris Cedex 06

### ■ Calendrier général de l'Institut Catholique de Paris

- Les événements à l'ICP :

Mardi 3 octobre 2017 de 11h à 14h :  
*Messe de rentrée et rentrée de la vie étudiante de l'Institut Catholique de Paris.*

Mardi 5 décembre 2017 : *Fête patronale de l'Institut Catholique de Paris (12h15).*

Mercredi 6 décembre 2017 : *Forum ICP Entreprises.*

Mardi 30 janvier 2018 : *Fête de Saint-Thomas d'Aquin (12h15).*

*Journée Portes ouvertes de l'ICP : samedi 10 février 2017*

- Les jours fériés :

Mercredi 1<sup>er</sup> novembre et samedi 11 novembre 2017 : Toussaint et Armistice 1918

Lundi 2 avril 2018 : Pâques

Mardi 1<sup>er</sup> mai 2018 : Fête du travail

Mardi 8 mai 2018 : Armistice 1945

Jeudi 10 mai 2018 : Ascension

Lundi 21 mai 2018 : Pentecôte

# Préparation au test d'entrée à l'École du Louvre

L'Institut Catholique de Paris propose, depuis la rentrée 2009-2010, de préparer les étudiants aux tests d'entrée à l'École du Louvre. Cet enseignement s'inscrit dans l'offre de formation proposée, notamment celle de la Licence en Histoire de Art.

La préparation est très largement ouverte : aux lycéens futurs bacheliers, aux étudiants en Licence et aux auditeurs libres qui souhaitent intégrer l'École du Louvre.

Cette école, fondée en 1882, propose un parcours complet en histoire de l'art mais aussi des cours consacrés aux techniques de création artistique, de conservation, de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine.

La Prépa permet de consolider les savoirs en histoire, géographie, français, étude de documents visuels... acquis dans l'enseignement secondaire ou universitaire. Les entraînements aux tests permettent de déterminer si les étudiants ont les connaissances nécessaires pour entamer des études qui restent très sélectives.

Les étudiants suivent les 12 séances de 3h de cours et les 6 séances de 3h de test et correction, le samedi matin ou en soirée le mercredi.

Les grandes périodes sont abordées chronologiquement (Histoire Antique, Médiévale, Moderne et Contemporaine).

Les étudiants acquièrent les réflexes chronologiques indispensables à la réussite du test d'entrée de l'École du Louvre et apprennent des dates clés de l'histoire politique et culturelle.

### ■ Enseignements

#### *Histoire Antique*

De la naissance de l'écriture, vers 3300 av. J.-C., à la chute de l'Empire romain d'Occident (476 ap. J.-C.), ce cours se propose de retracer de manière nécessairement très synthétique les grands temps des civilisations qui se sont succédé dans l'Antiquité. L'accent est particulièrement mis sur les civilisations grecque et romaine, sans lesquelles l'histoire de l'Occident médiéval, moderne et contemporain ne peut se comprendre. Le cours vise à mettre en place la trame chronologique de ces deux civilisations, les grandes articulations politiques et les mutations religieuses que le monde grec et le monde romain ont connues.

Il est possible de compléter le cours par la lecture de : Pierre Cabane, *Introduction à l'histoire de l'Antiquité*, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 2016, 4e édition.

### ***Histoire de l'art Antique***

Le cours accorde une place principale à l'Antiquité classique, bien que l'Égypte et l'Orient anciens soient également traités. Sont passés en revue, pour chacune des grandes civilisations, les réalisations artistiques majeures, replacées dans leur contexte. Les étudiants se familiarisent avec le vocabulaire de base propre à la discipline et apprennent à lire correctement les documents utilisés tels que plans d'édifices ou photographies d'œuvres.

### ***Histoire médiévale***

Ce cours propose une introduction générale sur le Moyen-Âge. Les notions fondamentales y sont abordées et remises dans leurs contextes à l'aide d'un ensemble de repères chronologiques et spatiaux sur toute la période.

### ***Histoire de l'art médiéval***

#### ***Histoire moderne (XVe-XVIIIe siècles)***

L'époque moderne est une époque charnière qui voit l'Europe commencer sa domination sur le monde. Elle s'ouvre avec la période des grandes découvertes initiées par le Portugal et l'Espagne, puis se poursuit par la lutte des principales puissances maritimes de l'Europe pour la colonisation et la domination d'une grande partie du monde (Provinces-Unies, Angleterre, France). Dans le même temps, la plupart des pays européens connaissent une évolution majeure de leurs sociétés, qui progressivement s'émancipent de la tutelle pesante de l'Église et connaissent des mutations fondamentales, tant philosophiques (Humanisme, Lumières, naissance de la science moderne) que géopolitiques (émergence de la notion d'équilibre européen). Enfin, elle préfigure la révolution industrielle.

### ***Histoire de l'art moderne***

#### ***Histoire contemporaine***

Le cours d'histoire contemporaine consistera à rappeler les grandes évolutions politiques, économiques et sociales depuis 1800, en particulier sur le XIX<sup>ème</sup> siècle. En effet, si l'Europe domine toujours le monde, elle tend à se diviser face aux mouvements des nationalités et des nationalismes ; Autant de mouvements qui alimentent les impérialismes coloniaux et les futurs affrontements du XX<sup>ème</sup> siècle. De même, la société industrielle qui se met en place, par ses abus, donne naissance au socialisme mais aussi au courant naturaliste dans la littérature. Tout naît au XIX<sup>ème</sup> siècle et tout éclate lors du "siècle de fer" que sera le XX<sup>ème</sup> siècle par les drames (guerres, génocides) qu'il va induire.

#### ***Histoire de l'art contemporain : 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles***

Ce cours ambitionne de comprendre les enjeux de la création tout au long de la période contemporaine jusqu'à l'art actuel. En travaillant de manière chronologique, il sera question de comprendre la place de l'artiste dans la société en traitant du rôle des écoles et des académies dans sa formation puis de son affranchissement avec la vie de bohème jusqu'à devenir un corps politique avec les avant-gardes historiques puis l'art de la performance, entre autres. Seront relevés, en outre, les caractéristiques de chaque mouvement et l'importance de ces

nouveautés (techniques/supports, thèmes etc.) sur la scène artistique de l'impressionnisme à l'abstraction en passant par le fauvisme. Enfin, des focus sur des œuvres seront proposés : *Le Lion écrasant un serpent* (1833) d'Antoine-Louis Barye, *la Porte de l'Enfer* (1880-1917) d'Auguste Rodin ou encore l'architecture internationale et Le Corbusier.

### **Expression française**

Ce module propose aux étudiants de consolider et approfondir leurs connaissances grammaticales, lexicales et stylistiques ; de maîtriser les règles de la communication écrite (justesse, structuration, clarté et concision du propos) et enfin, de saisir les enjeux de la « rédaction » proposée au test d'entrée.

### **Géographie**

Le test d'entrée à la Prépa Louvre comprend des questions de localisation et de connaissances des espaces géographiques. Ces questions nécessitent de réviser les principaux thèmes de la culture géographique ainsi que les localisations des œuvres d'art ou des mouvements artistiques. Le cours comprend deux aspects : une reprise des grands repères géographiques (montagnes, fleuves, mers et océans...) à toutes les échelles, de la région au planisphère. Et une mise en perspective géo-historique permettant d'aborder, à partir d'un dossier de cartes, les localisations, l'extension et la diffusion des différents courants artistiques de la planète, en partant de la Préhistoire à nos jours en passant par l'Antiquité, le Moyen Age et la période Moderne.

### **■ Inscription au concours**

**Attention** : chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription au Test d'entrée de l'École du Louvre [www.ecoledulouvre.fr](http://www.ecoledulouvre.fr).

**Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.**

### **■ Calendrier**

Début des cours : mercredi 13 septembre 2017.

Fin des cours : Mercredi 14 mars 2018.

#### Vacances

Toussaint : du samedi 21/10 après les cours au 05/11/2017 inclus.

Noël : du jeudi 21/12 après les cours au 07/01/2018 inclus.

Suspension des cours : entre le 08 et 27 janvier 2018 inclus.

Hiver : du samedi 17/02 après les cours au 25/02/2018 inclus.

# APES - Études européennes

## Année de Préparation aux Études Supérieures

Organisé en 2 semestres et destiné aux bacheliers des filières ES, L et S, ce cursus vise :

- l'acquisition de savoirs fondamentaux et de méthodes de travail
- le renforcement du niveau de langues
- un accompagnement dans le choix de la filière d'études (aide à l'orientation)

Cette année de transition entre les études secondaires et l'enseignement supérieur, qui est sanctionnée par un diplôme universitaire (D.U.), donne aux étudiants toutes les chances de réussir leur parcours d'études.

### ■ Enseignements

#### Semestre 1

**280h (cours + évaluations) répartis sur 12 semaines (21h de cours par semaine).**

*Une bibliographie est remise aux étudiants au début du semestre 1.*

#### ➤ Deux langues au choix entre Allemand, Anglais et Espagnol

**Allemand** (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

*Expression orale et Grammaire - 2h*

Grammaire - Récapitulatif des bases de la grammaire et révision des structures complexes : le système temporel, les modaux, le passif, les phrases subordonnées, l'emploi des conjonctions, les adverbes, etc. Le programme définitif prendra en compte les points faibles détectés lors d'un test de grammaire au début du cours.

Expression orale - Perfectionnement de la compréhension auditive et de l'expression à l'oral en langue allemande. L'objectif est de permettre à l'étudiant de participer activement à la communication orale dans un environnement germanophone: prendre la parole et communiquer avec aisance dans des situations de la vie courante, échanger avec des interlocuteurs germanophones, présenter son point de vue sur des sujets divers, participer activement aux échanges et enseignements en milieu universitaire.

Méthode - Exercices de vocabulaire et de grammaire, travaux dirigés de compréhension et d'analyse de documents audiovisuels sur l'actualité, discussions en groupe, jeux de rôle, exposés présentés par les étudiants.



### *Les grandes figures intellectuelles, Histoire et actualité - 1h30*

Étudier et comprendre les œuvres et les principales idées de certaines grandes figures artistiques et intellectuelles germanophones, qui ont marqué l'évolution des sociétés et de la culture européennes des deux derniers siècles.

Retracer les grandes lignes de l'Histoire allemande de l'après-guerre et en comprendre l'impact sur la vie politique, économique, culturelle et sociale de l'Allemagne d'aujourd'hui. Une attention particulière sera portée sur le contexte européen et l'actualité des relations franco-allemandes.

## **Anglais :**

### *Expression orale et Grammaire - 2h*

#### Grammaire :

Le cours a pour but de revoir les bases et de renforcer les acquis, notamment en ce qui concerne les difficultés du passage de la langue française à la langue anglaise. Ainsi, l'accent sera-t-il mis sur les temps et les aspects, les auxiliaires modaux et la voix passive. La présentation du fait linguistique étudié est suivie d'exercices individuels et collectifs, qui sont parfois ludiques de façon à stimuler l'émulation, et toujours corrigés pendant la séance. Des entraînements complémentaires sont proposés dans le cadre des devoirs à la maison.

Le cours vise également à développer les compétences des étudiants à l'oral, la compréhension auditive et l'expression orale. A travers l'écoute de textes authentiques sur des sujets d'actualité, les étudiants améliorent leur aptitude à comprendre l'anglais et renforcent leurs connaissances lexicales. Les étudiants sont invités à faire régulièrement des exposés sur des thèmes divers et à participer à des discussions autour de sujets d'actualité, tout en apprenant le langage spécifique utilisé dans ces différents contextes.

### *Les grandes figures intellectuelles, Histoire et actualité - 1h30*

Ce cours porte sur les femmes et les hommes qui ont fait l'histoire du monde britannique. De la reine Victoria au premier ministre Winston Churchill, en passant entre autres par l'explorateur David Livingstone ou encore la suffragette Emmeline Pankhurst, ils et elles sont nombreux à occuper les historiens.

L'étudiant sera amené à effectuer une présentation orale de 5 minutes d'une des grandes figures proposées. A chaque séance, des documents historiques viendront resituer le contexte social, politique et économique dans lequel s'inscrivent les acteurs et les actrices de l'histoire. Le cours déroulera le parcours d'individus dans une époque, avec leurs questionnements, leurs représentations, leurs réalités, leurs cultures, afin de permettre à l'étudiant d'acquérir suffisamment de connaissances pour réussir un test d'histoire en anglais.

## **Espagnol** (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits) :

### *Expression orale et grammaire - 2h*

Le cours d'expression orale a pour objet une méthodologie afin de dégager une problématique exprimée dans une syntaxe la plus sobre possible au-delà de toute doxa, opinion dualiste, pour donner à voir, à exprimer une pensée en processus.

### *Les grandes figures intellectuelles, histoire et actualité - 1h30*

C'est à travers des *Figures Intellectuelles* de l'Espagne du Siècle d'or jusqu'à nos jours tels que : CERVANTES, Tirso DE MOLINA, Calderon DE LA BARCA, Fernando DE ROJAS, Lope DE VEGA, Saint Jean DE LA CROIX, Teresa DE AVILA, San Ignacio DE LOYOLA, Miguel DE UNAMUNO, Ortega Y GASSET, que le cours se proposera à travers la biographie et l'oeuvre de ces auteurs de contextualiser l'interaction des domaines de l'expression poétique, dramaturgique, philosophique, spirituelle, politique, grâce à une méthodologie dont le principal but sera d'éviter tout anachronisme pour une prise de conscience de l'universalité à travers tout concept singulier défini.

Présentation des principaux aspects de l'Espagne contemporaine, pour permettre aux étudiants de comprendre comment s'insèrent certains faits de l'actualité dans l'histoire du pays et dans celle de l'Amérique Latine. L'accent est mis sur la Guerre civile et la trajectoire historique de l'Espagne démocratique après la mort de Franco, dans ses aspects politiques, sociaux, économiques et institutionnels.

### ➤ **Enseignements de culture générale**

*1h30 d'enseignement par semaine pour chacune des disciplines*

#### ***Institutions politiques françaises et européennes***

Ce cours d'Institutions politiques vise à initier les étudiants à certaines notions fondamentales de Droit public et de Science politique. Sont ainsi abordés des thèmes tels que l'État, la typologie des régimes politiques ou encore la constitution. En outre, dans une perspective d'ordre plus historique, cet enseignement entend revenir sur les principales tendances caractérisant la vie politique française sous la Cinquième République. Plusieurs chapitres sont consacrés aux institutions européennes.

#### ***Économie : Les économies de l'UE***

Le cours donne l'occasion de comprendre et de découvrir la construction économique de l'Europe institutionnelle avec ses différentes phases. Cette découverte est mise en perspective à la fois par le jeu des acteurs nationaux européens, anglais, français, allemand et italien, mais aussi américain, et par le jeu de l'histoire. Nous abordons ensuite l'économie des grands pays européens pour tenter de comprendre la situation actuelle de l'Europe.

### ***Analyse sociologique de la société contemporaine***

Découvrir les grands courants et s'initier aux méthodes de la discipline sont les principaux objectifs de cet enseignement. L'approche problématisée de notions proposera une compréhension sociologique du monde contemporain. Une attention particulière sera portée à des questionnements relevant des champs de la culture, du travail et de la technique, dans leurs liens réciproques.

### ***Histoire : La France et l'Europe de 1945 à nos jours***

Ce cours proposera une analyse approfondie des évolutions qui marquent la France et l'Europe de la seconde moitié du XXe jusqu'à nos jours. Il s'agira d'analyser les transformations politiques, culturelles, sociales et économiques qui marquent tout d'abord la France de l'après-guerre et des Trente Glorieuses, puis de la fin de la guerre froide jusqu'à nos jours. On prêtera une attention particulière aux changements de régime, de la IVe et Ve République, et aux transformations institutionnelles dans le cadre de la construction européenne et face aux enjeux géopolitiques et économiques de 1945 à nos jours. L'objectif du cours sera de retirer une connaissance et une compréhension claire et assez exhaustive des logiques historiques et des acteurs qui guident les mutations profondes de l'Europe de la naissance de la CEE jusqu'à l'Union Européenne et du rôle particulier joué par la France dans ce vaste mouvement qui occupe près de 70 ans.

### ***Géographie : L'Union européenne, démographie, peuplement et sociétés***

Le travail s'effectue en trois temps ; cours magistraux sur les grandes notions de la démographie (concepts, terminologie...) et des rappels sur les grandes étapes de la construction européenne, puis une série de TD durant laquelle on reprend l'apprentissage de la construction de plans en géographie, et dans un troisième temps des TD durant lesquels les étudiants présentent devant leurs camarades un plan exposé à partir d'un sujet choisi.

### ***Histoire de l'art : L'art : une histoire de scandale***

Si l'histoire de l'art définit l'œuvre de l'art, la figure de l'artiste, il n'en demeure pas moins qu'elle ne cesse de susciter de nombreux débats et de provoquer des scandales au sein de la société. La confrontation de l'art avec le droit à travers des procès invite à réexaminer des notions fondamentales, œuvres d'art, auteur, authenticité, etc... en s'appuyant sur l'étude d'exemples précis d'œuvres empruntées à l'histoire de l'art.

### ***Histoire de la littérature française***

Fondé sur l'idée qu'il n'y a pas de société véritable sans un socle de références communes, et que l'on ne saurait penser le monde sans une vision globale des siècles qui nous précèdent, ce cours cherchera à fournir aux étudiants ce bagage de références culturelles indispensable à l'exercice de la pensée en leur déroulant un vaste panorama des grands mouvements culturels (humanisme, lumières, romantisme, etc) qui ont jalonné notre histoire. A l'étude des grands genres (poésie, théâtre, roman, argumentation, etc) saisis dans leur spécificité et leurs évolutions internes, s'ajouteront ainsi des présentations plus spécifiques de certains courants littéraires particulièrement marquants (le naturalisme, la poésie parnassienne, le « nouveau roman », etc). Il s'agira en outre de faire sentir aux étudiants à quel point

l'histoire de la littérature se ressent des évolutions qui concernent d'autres domaines de la connaissance (la philosophie, l'histoire, l'histoire de l'art, etc) et réciproquement.

### ***Langue française***

Trop d'étudiants négligent leur expression en croyant qu'ils ne sont évalués que « sur le fond ». C'est oublier les corrélations étroites et réciproques qui unissent la langue et la pensée : non seulement la correction et l'intelligibilité du discours sont une preuve de la clarté de la pensée - comme l'avait signalé Boileau dans un distique célèbre (« ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement / et les mots pour le dire nous viennent aisément ») - mais réciproquement la finesse de notre pensée est tributaire de la richesse de notre vocabulaire. Il s'agira donc dans ce cours non seulement de revenir sur les règles fondamentales de la grammaire et de la syntaxe françaises, ainsi que sur les « difficultés » et les « exceptions » qui les concernent, mais aussi de tâcher d'étoffer le bagage lexical des étudiants. L'on travaillera à partir de textes variés, en ponctuant leur étude de mises au point sur les divers aspects de la langue qui exigeront un éclairage précis.

## **➤ Enseignements méthodologiques**

### ***Méthodologie de l'expression orale***

Au cours des ateliers d'entraînement à la prise de parole en public, les étudiants seront progressivement amenés à intégrer les techniques de base permettant une communication réussie : améliorer la gestion de son stress, mieux structurer son discours, comprendre ce qui permet de mieux transmettre une information et d'être persuasif devant un auditoire, de mieux maîtriser sa dynamique corporelle, notamment l'expressivité de son regard, de son intonation, de ses mouvements. Ces ateliers sont également dédiés à des débats au cours desquels chacun est invité à participer et à argumenter sur des sujets très variés, souvent liés à l'actualité nationale ou internationale, artistique, culturelle, sportive, cinématographique...

### ***Aide à l'orientation***

Les ateliers d'orientation doivent permettre aux étudiants d'élaborer un projet d'études et un projet professionnel. Ils sont guidés dans l'analyse de la pertinence de leurs projets, l'identification indispensable de leurs valeurs, de leurs motivations et de leur projet de vie. Ce travail d'analyse, de réflexion et les différents modes d'investigation expérimentés doivent aboutir à la construction d'un parcours d'études cohérent.

Les étudiants peuvent réaliser un stage de découverte d'un mois au plus afin de confirmer leur choix d'orientation à leur retour de l'étranger.

## ■ Évaluation

### **Semestre 1**

Des évaluations sont effectuées dans chacun des enseignements sous forme de devoirs sur table, d'exercices oraux en contrôle continu et en contrôle terminal.

Un relevé de notes et d'appréciations est remis à tous les étudiants à l'issue du premier semestre de l'année préparatoire. Ce document permet aux établissements dans lesquels les étudiants sont candidats, l'année suivante, d'évaluer leur niveau dans les différentes disciplines. Il accompagne le relevé de notes du baccalauréat dans tous les dossiers de candidature à des cursus sélectifs.

### **Semestre 2**

Dans le cadre d'un partenariat établi avec l'Institut Catholique de Paris, les étudiants sont accueillis dans une université étrangère, en Allemagne, en Espagne ou en Irlande.

A la fin du séjour, les étudiants présentent un examen officiel de langue, reconnu au niveau européen. Ils reçoivent ensuite un document qu'ils peuvent présenter dans les universités françaises ou étrangères et qui atteste du score obtenu au test.

## ■ Enseignements

Le programme proposé comporte des cours destinés à renforcer le niveau dans la langue (20h par semaine) et des enseignements méthodologiques permettant aux étudiants de préparer le test de niveau. (2 à 4h de cours).

Pour compléter ce programme d'enseignements, et favoriser l'immersion linguistique, des activités culturelles et associatives sont proposées dans des groupes constitués d'étudiants nationaux et d'étudiants originaires d'autres pays du monde.

## ■ Conditions d'obtention du Diplôme Universitaire (D.U.)

L'obtention du Diplôme Universitaire (D.U.) de l'APES–Études européennes est soumise à 3 conditions :

- **Moyenne supérieure ou égale à 10 dans chaque matière** au semestre 1 ;
- Passage de l'examen de langue avec des résultats qui attestent **l'acquisition d'un niveau B2 ou d'un niveau supérieur** (présentation de l'attestation de résultats obligatoire) au semestre 2 ;
- **Avis favorable de l'équipe pédagogique** à l'issue des 2 semestres.

Le contrôle continu est un outil de formation indispensable à la progression de l'étudiant ; il est destiné à accompagner l'acquisition progressive des connaissances. Rendu obligatoire, il est constitué de toutes les évaluations en cours de semestre. Toute absence lors d'une évaluation de contrôle continu est notée 00/20, note prise en compte dans le calcul de la moyenne. La note de 0 aux épreuves de contrôle continu devra donc être compensée par une note de 20/20 au contrôle terminal.

Les évaluations réalisées pendant les sessions d'examen sont appelées « contrôle terminal ». Toutes les épreuves sont obligatoires.

Toute absence, à l'une des épreuves du contrôle terminal, empêche le calcul de la moyenne dans la discipline et oblige l'étudiant(e) à se présenter à la session de rattrapage, organisée en Juin.

En cas d'absence, pour raison majeure et justifiée par écrit, au test de niveau de langue proposé à l'issue du séjour linguistique à l'étranger, l'étudiant ou l'étudiante devra repasser le test de niveau de langue dans un organisme agréé avant le 30 juin 2018.

L'assiduité aux cours est également obligatoire. Ainsi toute absence doit être justifiée sous 8 jours par un certificat médical, un justificatif de la SNCF ou de la RATP.

Un bonus de 0,5 points sera ajouté à la moyenne générale du semestre 1 pour les étudiants qui auront moins de 3 absences injustifiées.

## ■ Conditions d'admission

Être bachelier de l'année 2017 (Série ES, L, S).

**Sélection sur dossier** (Bulletins de Première et Terminale) **et entretien**.

Téléchargement du dossier de candidature sur le site : [www.icp.fr](http://www.icp.fr).

## ■ Calendrier

### **SEMESTRE 1**

**(12 SEMAINES DE COURS ET 1 SEMAINE D'ÉVALUATION).**

**SEMAINE DE PRE-RENTRÉE DU 11 AU 16 SEPTEMBRE 2017 (PARTICIPATION DES ÉTUDIANTS OBLIGATOIRE AU PROGRAMME COMMUN APES ET LICENCE).**

Début des cours : lundi 18/09/2017.

Fin des cours : jeudi 21/12/2017 après les cours.

Fin du semestre 1 : 20/01/2018.

Rattrapages des cours : les samedis toute la journée

Semaines d'évaluation : du 16 au 21/12/2017 et du 08 au 13/01/2018.

Forum ICP Entreprises : mercredi 6 décembre 2017.

#### Vacances

Toussaint : du samedi 28/10 après les cours au 05/11/2017 inclus.

Noël : du jeudi 21/12 après les cours au 07/01/2018 inclus.

### **SEMESTRE 2**

Le calendrier et la répartition des heures d'enseignement précis du semestre 2 varient selon l'université d'accueil. Le calendrier et le programme détaillé sont communiqués aux étudiants à la fin du semestre 1 par l'université choisie par l'étudiant.

# Prépa IEP Annuelle Intensive

## Les Instituts d'Études Politiques

Les Instituts d'Études Politiques (IEP) proposent une formation en 5 ans. La professionnalisation des enseignements, aboutissant au diplôme de Master d'une part, et une formation généraliste d'envergure d'autre part, donnent aux IEP une place privilégiée dans l'enseignement supérieur français.

Des métiers de la Fonction publique à la finance dans le secteur privé, en passant par la communication et le journalisme, les débouchés professionnels y sont très divers.

La mobilité des étudiants, avec une année passée à l'étranger durant leur cursus, y est vivement conseillée, voire obligatoire.

Plusieurs IEP proposent, aux candidats qui ont une bonne maîtrise de la langue étudiée, des filières internationales avec un double diplôme.

## Les concours d'entrée

Concours préparés à l'ICP	Épreuves
Concours commun d'entrée en 1 <sup>ère</sup> année des IEP Aix-en-Provence, Lyon, Lille, Rennes, Toulouse, Strasbourg et Saint-Germain-en-Laye.	<i>Epreuves : Questions contemporaines sur thème 3h, Histoire 3h, langue vivante 1h30</i>
Concours d'entrée en 1 <sup>ère</sup> année de l'IEP de Grenoble.	Epreuve sur ouvrage 4h Langue vivante 1h
Concours d'entrée 1 <sup>ère</sup> année filière franco-britannique des IEP de Lille et de Bordeaux.	Dissertation en français sur une question contemporaine, Epreuve de langue Histoire (IEP de Lille) + oral
Concours d'entrée 1 <sup>ère</sup> année filière franco-allemande des IEP de Lille, Rennes et Aix-en-Provence.	Culture générale (dissertation en français) + langue vivante, Histoire (IEP Lille et Rennes) + oral

## Accompagnement des étudiants et esprit de travail

Un enseignant référent est nommé pour le groupe. Il veille à la progression individuelle et collective des étudiants. Il repère les étudiants qui rencontrent des difficultés afin de leur proposer un accompagnement approprié.

La préparation aux entretiens d'admission dans les filières franco-européennes se poursuit dans le cadre d'ateliers d'entraînement après les résultats d'admissibilité.



Durant l'année, les étudiants sont invités à travailler dans un esprit de coopération et d'entraide, réservant la compétition et le conditionnement psychologique qu'elle engendre aux périodes de concours.

Les étudiants travaillent ainsi en pleine possession de l'énergie nécessaire à l'acquisition des connaissances et du niveau de réflexion exigés par les examens d'entrée.

### **Évaluation dans le cadre de la Préparation**

Les devoirs sur table et les concours blancs réguliers permettent aux étudiants de s'entraîner aux épreuves.

Ils s'habituent à traiter les sujets des concours et à composer dans les conditions de l'examen. Les résultats de ces contrôles donnent des repères sur les progrès de l'étudiant. Les conseils prodigués par les enseignants peuvent ainsi être personnalisés.

Un relevé de notes est remis aux étudiants à la fin de chacun des deux semestres.

Un accompagnement personnalisé des étudiants par une équipe enseignante exigeante, un entraînement systématique aux concours dans une atmosphère de travail qui favorise la progression individuelle plus que la compétition, sont autant de facteurs de réussite pour les candidats.

### **■ Enseignements hebdomadaires**

Le programme est, chaque année, adapté aux modalités des concours.

#### ***Culture générale et questions contemporaines***

(2h de cours magistral, 4h de TD)

Le cours de Questions contemporaines vise à préparer les étudiants aux épreuves de culture générale des IEP provinces, en particulier au concours commun des IEP qui exigent chaque année la maîtrise de deux thèmes pour les épreuves écrites – cette année **la ville, les radicalités**. En complément, ce cours se propose d'aborder certains des courants d'idées et enjeux épistémologiques qui permettront aux étudiants de se repérer pour aborder les grandes questions contemporaines qui traversent les débats publics.

#### ***Histoire contemporaine***

(2h de cours magistral, 4h de TD)

Le parcours d'enseignement d'histoire comporte six heures de cours hebdomadaires. Les grandes questions du programme sont abordées dans des conférences de deux heures qui posent les notions centrales et la structure chronologique.

Lieux, événements, acteurs et enjeux de l'après 1945 seront ainsi étudiés en mettant l'accent sur des notions telles que puissance, Etat, conflits ou croissance économique.

Les travaux dirigés (4h par semaine) mettront l'accent sur l'acquisition et la mise en œuvre des méthodes de travail indispensables pour répondre aux exigences des épreuves du concours et celle d'une année de préparation intensive. Ils permettront aussi de développer les thématiques abordées en conférence en proposant notamment des exercices de problématisation, d'écriture et de compréhension. Un travail sur les emboitements d'échelles doit conduire les étudiants à maîtriser les grandes problématiques du global au local. Une attention particulière est portée à la participation aux travaux à préparer, et à l'investissement dans ces enseignements.

### ***Science politique*** (2h)

Ce cours reviendra sur les grands thèmes de la science politique, tels le pouvoir, l'Etat ou encore les régimes politiques. Il abordera d'autres thèmes de cette discipline, tels les partis politiques, l'opinion publique, les comportements électoraux ou encore l'action collective et les mouvements sociaux. Enfin il propose d'étudier des auteurs importants de la pensée politique, à l'exemple, des philosophes contractualistes, TOCQUEVILLE, MARX, etc.

### ***Connaissance de l'actualité*** (2h)

Une revue de presse autour des grands événements de la semaine écoulée : tous les aspects peuvent être abordés : politiques, géopolitiques, démographiques, sociétaux, environnementaux, culturels ... Cette revue de presse se fera à différentes échelles à savoir le monde, l'Union Européenne, la France. Après ce tour d'horizon, deux événements sélectionnés et présentés à tour de rôle par deux étudiants seront plus particulièrement approfondis et analysés, cette présentation fera l'objet d'une évaluation.

Les thèmes de l'Hexaconcours seront traités à travers des faits d'actualité en les reliant à ceux-ci. Le but sera d'élargir et de compléter les connaissances indispensables pour traiter efficacement l'épreuve de culture générale de ce concours.

### **Langue vivante 1**

(2h de cours magistral, 4h de TD)

Une semaine intensive d'anglais (15h) est organisée durant le semestre 2. Révision des bases grammaticales, étude de textes et exercices de rédaction, doivent permettre aux étudiants d'acquérir les éléments fondamentaux pour préparer efficacement l'épreuve de langue des concours IEP.

## **Allemand** (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits)

**1. Grammaire, rédaction et expression :** L'approfondissement des connaissances de grammaire ainsi que l'enrichissement du vocabulaire permettront aux étudiants de perfectionner leur compréhension de la langue et d'acquérir une meilleure aisance dans leur expression en allemand.

À partir d'un récapitulatif des bases grammaticales, une attention particulière sera portée sur les difficultés spécifiques de la grammaire allemande (verbes de modalité, formes du passif, prépositions, déclinaisons). Les exercices choisis faciliteront le passage aux structures complexes – dans la compréhension des textes étudiés aussi bien que dans l'application active des compétences acquises.

L'élargissement du spectre lexical sera soutenu par la lecture de textes tirés de la presse germanophone et par l'audition d'extraits audiovisuels (infos, documentaires, interviews).

Les étudiants s'entraîneront régulièrement à la rédaction et à la présentation d'exposés à l'oral.

**2. Civilisation, Histoire et actualité des pays germanophones :** Afin de mieux comprendre leur actualité politique, économique, sociale et culturelle, le cours rappellera les grandes lignes de l'histoire des pays germanophones au XX<sup>ème</sup> siècle et plus particulièrement la période depuis 1945. Seront également traités, le fonctionnement et les particularités des systèmes politiques et les spécificités qui marquent les cultures respectives.

Un accent particulier sera mis sur l'Allemagne et les relations franco-allemandes, leur rôle dans le contexte européen et les principaux défis auxquels ils font face aujourd'hui.

Des exercices de lecture et d'analyse de textes authentiques (articles de presse, documents historiques, extraits de supports audiovisuels) visent d'une part à approfondir les connaissances acquises dans le cours et d'autre part à développer les compétences qui permettent aux étudiants de formuler leur opinion de manière convaincante dans un allemand adapté.

Les étudiants seront également amenés à faire des recherches, dans les médias allemands, sur des sujets d'actualité variés. Ils présenteront les résultats de leur travail à l'oral et à l'écrit.

## **Anglais**

**1. Cours de langue/grammaire (2h).** Ce cours se concentre sur un travail approfondi de la grammaire anglaise. Nous consacrerons plus de temps aux points de grammaire qui posent des problèmes aux francophones. Une révision des bases grammaticales sera bien sûr nécessaire et sera adaptée aux besoins de chaque étudiant.

Dans le même temps, les étudiants travailleront leurs compétences linguistiques et syntaxiques, dans le but de produire des textes écrits correspondant aux normes de l'essay. L'enseignement dispensé couvrira la structure, la ponctuation, l'organisation des idées et le vocabulaire utilisé (writing skills).

**2. Civilisation US :** CM (1h) et TD (1h). Le Cours Magistral abordera les institutions, la société et l'économie des Etats-Unis. Une attention particulière sera portée aux institutions politiques américaines et aux processus fédéral et électoral. Les thèmes traités dans le CM ont un lien direct avec les sujets saillants de l'actualité.

Le TD permettra aux étudiants de s'entraîner aux épreuves. Celles-ci étant conçues à partir de textes tirés de la presse, le TD sera consacré à la compréhension de textes journalistiques et à l'enrichissement lexical.

**3. Civilisation GB :** CM (1h) et TD (1h). Le Cours Magistral abordera les institutions, la société et l'économie du Royaume-Uni. Une attention particulière sera portée à la situation de l'état unitaire britannique et aux institutions politiques britanniques. Les thèmes traités dans le CM ont un lien direct avec les sujets saillants de l'actualité.

Le TD permettra aux étudiants de s'entraîner aux épreuves. Celles-ci étant conçues à partir de textes tirés de la presse, le TD sera consacré à la compréhension de textes journalistiques et à l'enrichissement lexical.

### ***Conférences sur ouvrage***

Le concours de l'IEP de Grenoble comporte une épreuve sur ouvrage. La Prépa de l'ICP organise des conférences au cours desquelles sont présentées une analyse et une synthèse des thématiques, ainsi que la méthodologie de l'épreuve.

### **■ Conditions d'admission**

Être bachelier de l'année 2017 (séries : ES, L, S)

#### **Sélection sur dossier** (Première et Terminale)

Les matières telles que le français, la philosophie, l'histoire, les langues vivantes font l'objet d'une attention particulière.

Téléchargement du dossier de candidature sur le site : [www.icp.fr](http://www.icp.fr).

### **■ Inscription au concours**

**Attention :** chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription aux concours des IEP.

**Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.**

## ■ Calendrier

**Session de Pré-rentrée** du 11 au 16 septembre 2017.

Réunion de Pré-rentrée des étudiants : Lundi 11 septembre 2017 de 14h à 15h30.  
**La présence des étudiants y est obligatoire.**

Tests de connaissance :

Langues, Questions contemporaines et Histoire contemporaine

**Session intensive de langue** : du 26/02 au 03/03/2018.

### **Semestre 1 (12 semaines)** :

Début des cours : 18/09/2017.

Fin du 1<sup>er</sup> semestre : 21/12/2017 après les cours.

Rattrapages des cours : 21/10/2017 + du 18 au 21/12/2017.  
(et éventuellement les samedis journée).

Forum ICP - Entreprises : mercredi 6 décembre 2017.

### **Semestre 2 (12 semaines)** :

Début des cours le : 08/01/2018.

Fin des cours : le 12/05/2018 après les cours.

Rattrapages des cours : 03/02 + 24/03/2017  
(et éventuellement les samedis journée).

### **Vacances** :

Toussaint : du samedi 28/10 après les cours au 05/11/2017 inclus.

Noël : du jeudi 21/12 après les cours au 07/01/2018 inclus.

Hiver : du samedi 17/02 après les cours au 25/02/2018 inclus.

Printemps : du samedi 14/04 après les cours au 29/04/2018 inclus.

### **Entraînements aux épreuves** (sous réserve de modifications) :

7 octobre 2017

10 novembre 2017

9 décembre 2017

13 janvier 2018

10 février 2018

17 février 2018

17 mars 2018

31 mars 2018

### **Relevés semestriels**

Janvier et Juin 2018.

# Préparation au concours du CELSA

## Licence de Communication

### **Le CELSA**

Créé en 1965, l'Ecole des Hautes Études en Sciences de l'Information et de la Communication est une école de l'université Paris-Sorbonne qui forme des professionnels de la communication et du journalisme.

Les enseignements dispensés par des universitaires et des acteurs du monde économique et social donnent aux jeunes diplômés une formation de haut niveau en sciences sociales et une bonne connaissance de leur environnement professionnel qui favorise leur intégration sur le marché de l'emploi.

Le Celsa propose cinq spécialisations, au choix :

- Entreprises et Institutions
- Management et organisations
- Le Magistère
- Médias
- Marque

### **Le concours d'entrée en première année**

La première année du Celsa correspond à la 3<sup>ème</sup> année de Licence. Elle est accessible, par concours, aux étudiants ayant validé 120 crédits ECTS, soit deux années d'enseignement supérieur, dans le public ou dans le privé, et quelle que soit la spécialisation des études suivies.

Le concours est constitué de deux épreuves d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

#### Les épreuves écrites d'admissibilité :

1) une épreuve commune d'anglais : il s'agit d'évaluer la maîtrise des structures grammaticales et lexicales de la langue ainsi que la capacité de rédaction par un essai en un nombre limité de mots.

2) une épreuve comprenant deux exercices. Le premier concerne un sujet d'ordre général en lien avec la communication, le second est une analyse de documents en relation avec l'option choisie. Les deux exercices visent à mettre en évidence les qualités d'analyse et d'argumentation comme la pertinence des références tout autant que le style d'écriture.

### Les deux épreuves orales d'admission :

1) En anglais, il s'agit d'un test de compréhension et d'expression.

2) Au cours de l'entretien de motivation, les membres du Jury évaluent la cohérence du projet d'études et du projet professionnel des candidats ainsi que leur détermination à intégrer le CELSA.

### **La préparation de l'Institut Catholique de Paris**

Le cursus en cours du soir permet aux étudiants de poursuivre parallèlement leur Licence à l'Institut Catholique de Paris ou dans une autre université parisienne.

Il s'attache à développer la culture générale des étudiants par des enseignements orientés vers les problématiques économiques, sociales et médiatiques d'une part, et à renforcer leur niveau de langue d'autre part.

La préparation aux oraux d'admission fait l'objet d'un travail collectif et individuel.

### **■ Enseignements**

*Une bibliographie est remise aux étudiants en début d'année.*

#### ***Culture générale*** (4h)

Cet enseignement doit répondre aux exigences d'une épreuve qui comporte une dissertation et une analyse de documents.

Le cours aborde les théories de l'information et de la communication et propose une synthèse des différentes approches historique, philosophique, sociologique et politique.

L'espace public, la communication politique et la communication des institutions, la mondialisation et les nouvelles technologies sont autant de thèmes traités et mis en relation avec des sujets d'actualité.

Le cours permet également de définir les 5 spécialités correspondant aux 5 options proposées au Celsa, d'acquérir la méthodologie de la dissertation ainsi que celle de l'analyse de documents.

#### ***Anglais*** (2h)

L'acquisition des structures grammaticales et d'un vocabulaire généraliste sont indispensables pour pouvoir rédiger des textes courts sur des sujets relatifs à la communication et plus largement en liens avec l'actualité. Des exercices réguliers permettent d'apprécier la progression de chacun.

#### ***Enquête professionnelle***

Les étudiants sont invités à réaliser des interviews sur les métiers de la communication afin de consolider leur choix de spécialisation au CELSA et d'améliorer leur connaissance du monde professionnel dans lequel ils souhaitent évoluer.

## ***Entraînement aux oraux d'admission***

La préparation aux oraux se fait en plusieurs étapes afin de favoriser la réflexion sur l'orientation, la connaissance du milieu professionnel ciblé, et la construction d'une argumentation solide.

Des ateliers d'entraînement sont mis en place dès la proclamation des résultats. Des simulations d'entretiens, face à un jury, suivies de commentaires permettent aux étudiants de se préparer aux oraux dans les meilleures conditions.

## **■ Évaluation**

**Concours blancs** (samedis, sous réserve de modifications) :

18/11/2017 : Culture générale + Anglais

09/12/2017 : Culture générale + Anglais

27/01/2018 : Culture générale + Anglais

17/02/2018 : Culture générale + Anglais

Comme dans chacune des préparations aux concours, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé. L'effectif des cours et des TD (30 étudiants en moyenne) permet aux enseignants d'avoir une bonne connaissance des étudiants et de repérer leurs difficultés le cas échéant, à travers les exercices d'entraînement et les concours blancs.

## **■ Conditions d'admission**

- Validation de 60 crédits ECTS à la 1<sup>ère</sup> session d'examen et inscription en Licence 2 en 2017-2018

### **ou**

- Validation de 120 crédits ECTS à la 1<sup>ère</sup> session d'examen et inscription en Licence 3 en 2017-2018

- Pratique de l'anglais obligatoire

- Âge : 20 ans au plus au 31/12/2017 pour les étudiants inscrits parallèlement en L2  
ou 21 ans au plus le 31/12/2018 pour les étudiants inscrits parallèlement en L3.

### **Sélection sur dossier universitaire.**

Téléchargement du dossier de candidature sur le site : [www.icp.fr](http://www.icp.fr).

## **■ Inscription au concours**

**Attention** : chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription au concours du Celsa.

**Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.**



## ■ Calendrier

**Réunion de pré-rentrée le lundi 25 septembre 2017 à 18h**  
(Présence des Étudiants obligatoire)

Début des cours : Mardi 26 septembre 2017.

Fin des cours : Jeudi 17 mars 2018.

Rattrapages des cours :

Samedi 16 décembre 2017 et la semaine du 12 mars 2018.

### Vacances

Toussaint : du samedi 28/10 après les cours au 05/11/2017 inclus.

Noël : du jeudi 21/12 après les cours au 07/01/2018 inclus.

Hiver : du samedi 17/02 après les cours au 25/02/2018 inclus.

# Préparation Sciences Po

## Bac +3

### Sciences Po Paris - IEP de Province

#### **Entrée en Master**

Plusieurs Instituts d'Études Politiques sont accessibles à Bac +3 pour une entrée directe en Master 1. Ils offrent un large choix de spécialisation avec des débouchés sur des métiers et des environnements professionnels très divers dans la Fonction publique et dans le secteur privé : carrières juridiques, communication, ressources humaines, urbanisme, finance, management interculturel...

#### Exemples des domaines et des spécialisations des Masters

Sciences Po Paris, 7 écoles :

- Affaires internationales
- Urbanisme
- Affaires publiques
- Droit
- Journalisme
- Management et Innovation
- Ecole doctorale

IEP de Lille, 4 spécialités :

- Affaires publiques et gestion des biens communs
- Carrière européenne et internationale
- Stratégie et communication des organisations
- Philosophie, Politique et Economie

IEP d'Aix en Provence :

- Expertise internationale
- Métiers de l'Information : Communication, lobbying, médias
- Religion et Société
- Histoire militaire comparée, géostratégie, défense et sécurité
- Expertise politique comparée
- Politiques européennes
- Carrières publiques
- Mondialisation et stratégie de la décision publique
- Politiques publiques euro méditerranéennes

IEP de Lyon

- Affaires européennes : Entreprises et Institutions
- Communication : Culture et Institutions
- Conduite de projets et développement durable
- Journalisme, Médias et Territoires
- Carrières publiques
- Coopération et développement au Maghreb et au Moyen-Orient
- Gestion de projet, coopération et développement en Amérique latine
- Globalisation et Gouvernance

## **Les concours préparés**

Sciences Po Paris réforme son concours à partir de 2018. Celui-ci concentre désormais la phase d'admissibilité sur un examen de dossier et la phase d'admission sur un entretien. Quel que soit le choix du Master, il est néanmoins conseillé de présenter avant le 15 mai un test de niveau d'anglais qui peut être rendu obligatoire pour certaines spécialités de Master. Dans ce dernier cas, l'étudiant devra justifier d'un score de 100 au TOEFL par exemple. Lorsque le test n'est pas obligatoire, il est néanmoins conseillé d'avoir un score de 90 au TOEFL.

Le concours d'entrée à l'IEP de Lille comporte une épreuve de culture générale et une épreuve de langue.

Le dossier dit « de motivation » est également valorisé avec un coefficient 3. Un oral d'admission vient clôturer les épreuves pour les candidats admissibles.

Une épreuve de culture générale (dissertation sur thème) et une épreuve de langue constituent la première étape du concours de l'IEP d'Aix-en-Provence. Pour les candidats admissibles, l'examen du dossier peut se substituer à l'entretien.

L'IEP de Lyon propose le même type de modalités. A l'issue des deux épreuves écrites, dissertation (sur thème) et langue, en fonction de leur classement, les candidats se présentent à un oral d'admission.

## **L'organisation de la préparation**

Elle se déroule dans le cadre de cours du soir et le samedi afin de permettre aux étudiants de poursuivre parallèlement leur troisième année de Licence ou leur Master. L'entraînement aux épreuves écrites est programmé le samedi.

## **■ Enseignements**

### ***Les enseignements et l'évaluation des connaissances***

Les cours (28h) traitent des thèmes propres au concours des IEP de Lyon et Aix-en-Provence à partir des références auxquelles ils renvoient et délivrent la culture générale requise pour la dissertation de l'IEP de Lille. La méthodologie de la dissertation y est également enseignée. **Les grands enjeux contemporains liés à l'actualité sont abordés en vue des entretiens.**

La préparation des dossiers de candidature fait l'objet d'une attention particulière.

La première étape consiste à faire émerger le projet professionnel, identifier les Masters adaptés au projet et au parcours de l'étudiant afin de pouvoir en valoriser la cohérence.

Les étudiants devront développer les qualités rédactionnelles requises pour mettre en exergue la pertinence de leur candidature et leur motivation tout en respectant la méthodologie de présentation.

La langue étudiée à l'ICP est l'anglais (28h). Les étudiants sont préparés aux épreuves-type des 3 IEP de province et au TOEFL, test à présenter à Sciences Po Paris dans un délai précisé chaque année au moment des inscriptions.

Des entraînements aux oraux sont programmés avant mais surtout après les résultats d'admissibilité.

Les évaluations et le contrôle des connaissances se font à travers les concours blancs et au cours des ateliers d'entraînement.

## ***Accompagnement des étudiants***

Qu'il s'agisse des cours, des ateliers d'entraînement aux oraux ou des corrigés des concours blancs, les effectifs permettent à chaque phase de la préparation un suivi personnalisé des étudiants.

## **■ Conditions d'admission**

**Quel que soit le parcours d'études suivi, littéraire, scientifique ou autre :**

- Validation de 120 crédits ECTS à la 1<sup>ère</sup> session d'examen et inscription en Licence 3 en 2017-2018.

### **ou**

- Validation de 180 crédits ECTS à la 1<sup>ère</sup> session d'examen et inscription en Master 1 en 2017-2018.

**Sélection sur dossier universitaire.**

Télécharger le dossier de candidature sur le site : [www.icp.fr](http://www.icp.fr).

## **■ Inscription au concours**

**Attention** : chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription aux IEP.

**Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.**

## **■ Calendrier**

**RÉUNION DE RENTRÉE LE LUNDI 25 SEPTEMBRE 2017 A 19H  
(PRÉSENCE DES ÉTUDIANTS OBLIGATOIRE)**

Cours du soir sur 14 semaines :

De fin septembre 2017 à avril 2018 (2 semaines par mois en moyenne).

Rattrapage des cours :

Prévus les mardis et jeudis durant les semaines où aucun enseignement n'est programmé.

Vacances

Toussaint : du samedi 28/10 après les cours au 05/11/2017 inclus.

Noël : du jeudi 21/12 après les cours au 07/01/2018 inclus.

Hiver : du samedi 17/02 après les cours au 25/02/2018 inclus.

Printemps : du samedi 14/04 après les cours au 22/04/2018 inclus.

## **■ Évaluation**

**Concours blancs** (samedis, sous réserve de modifications) :

09/12/2017, 03/02/2018, 03/03/2018 et 24/03/2018

# Préparation aux concours d'entrée en écoles de journalisme

## **Les écoles de journalisme**

Quatorze écoles sont aujourd'hui reconnues par la profession. Le diplôme de l'un de ces prestigieux établissements devient le meilleur passeport pour accéder au métier de journaliste pour la nouvelle génération de professionnels.

Les enseignements dispensés sont pour une grande partie d'ordre pratique, même si les enseignements universitaires tels que l'histoire, la sociologie, la géopolitique n'en sont pas exclus.

## **Les concours**

Pour le plus grand nombre, ils sont accessibles seulement à Bac +3. Les épreuves peuvent être classées en deux grandes catégories. La première permet d'évaluer les connaissances générales, le style d'écriture et la maîtrise d'une langue étrangère. La deuxième est composée d'exercices plus techniques et d'entretiens de motivation.

Au-delà des compétences intellectuelles et des talents personnels, la maturité et la détermination pour exercer le métier constituent des critères réels de sélection.

## **La Préparation de l'Institut Catholique**

Des cours théoriques dispensés par des enseignants chercheurs visent l'acquisition de connaissances dans les domaines économique, social, politique et culturel. Ils favorisent la compréhension du monde contemporain et de son environnement médiatique.

Des professionnels de la presse écrite et de la radio, diplômés des écoles les plus prestigieuses, enseignent les techniques journalistiques et entraînent les étudiants aux épreuves pratiques.

Les différentes Facultés de l'Institut Catholique proposent des conférences qui viennent compléter les enseignements et certaines sont particulièrement recommandées aux étudiants qui souhaitent intégrer une école de journalisme.

Les étudiants sont préparés à l'oral de motivation qui constitue souvent la dernière épreuve mais non la moins difficile.

Les cours sont suspendus au mois de février afin de permettre aux étudiants d'effectuer un stage. En effet, l'expérience des stages constitue un atout important pour l'oral d'admission.

## ■ Enseignements, concours blancs et préparation aux oraux 310h

### 1. Connaissance du monde contemporain

Les grands courants de la pensée économique : le cours revient sur les origines de la science économique et présente les grands courants classiques de SMITH à MARX, ainsi que les marginalistes, la révolution keynésienne et le courant des néolibéraux.

Enjeux économiques : l'analyse des enjeux économiques est ici centrée sur quatre grands thèmes : l'Europe, la mondialisation, la crise, et le nouveau partage des revenus.

Questions environnementales : Cet enseignement propose une introduction générale aux problématiques environnementales. Il reviendra sur les différentes visions (sémantiques, institutionnelles, politiques, associatives) qui les ont historiquement fondés, sur les enjeux qui ont présidé à l'émergence du « développement durable » depuis les années 1970, ainsi que sur les controverses et distinctions idéologiques qui continuent de les traverser. Il visera également à aborder les grandes questions soulevées par le changement climatique, ainsi que par l'émergence de nouveaux concepts récemment introduits (biens communs, anthropocène) ; il esquissera enfin un état des lieux des formes écologiques extra-institutionnelles (mouvement de transition, écologie contributive, etc.) et des pratiques émergentes.

Perspectives historiques du monde contemporain : le cours s'attache dans un premier temps à définir ce que l'on entend par « perspectives historiques du monde contemporain ». Il traite ensuite des questions suivantes : « G8 et G20 : la question d'un monde hétérogène global », « La puissance américaine : manifestations, origines et devenir », « Le nouveau moment chinois ou le retour à la normale », « L'Inde un statut de grande puissance ? », « La Russie entre deux mondes », « L'Afrique et le monde : l'inéluctable marginalisation ? », « La reconfiguration géopolitique du Moyen-Orient » et « La puissance européenne : spécificités et défis actuels ».

Actualités artistiques et culturelles :

Les premières séances seront consacrées à une rapide présentation de la création artistique de la Renaissance à nos jours. Après avoir livré cette base de connaissances essentielles, le cours se focalisera sur l'actualité culturelle (expositions, festivals, politique artistique etc.) et sur son traitement médiatique. Les quelques cas choisis seront étudiés de manière large, de sorte à enrichir les acquis des étudiants et à leur fournir les outils nécessaires au traitement d'un événement culturel, quel qu'il soit.

Sociologie politique (partis politiques, théorie des mobilisations sociales...) et institutions : cet enseignement revient sur les principaux thèmes généralement abordés en sociologie politique (l'Etat, Les régimes politiques, l'opinion publique, etc.) et présente certains acteurs et institutions politiques (partis politiques, Union Européenne, Cour pénale Internationale, par exemple).

Histoire de la presse et des médias : les agences de presse, la presse XIXe –XXe siècles (de la presse-papier à la presse en ligne), la télévision (des origines à nos jours), la radio (des origines à nos jours), les métiers du journalisme : des origines au XXe siècle (origine de la profession, statuts, spécialisations, aspects sociologiques), les métiers du journalisme : les mutations à l'heure du web, Pratiques journalistiques : JRI, agenciers, journaliste d'investigation, localier.

Économie des médias : le programme a pour objectif de mettre en perspective les grands enjeux des mutations économiques du secteur des médias. Il s'appuie sur l'acquisition d'une solide culture générale sur l'histoire économiques des médias dits "traditionnels" mais aussi sur une réflexion au sujet des évolutions fortes liées au contexte de crise et au développement des nouveaux médias.

Médiatisation des grands enjeux contemporains. Ce cours vise à éclairer les étudiants sur les processus de médiatisation des enjeux contemporains au travers de trois grands thèmes : la médiatisation du politique, la médiatisation des questions de sécurité (nationale et internationale) et la médiatisation de la gestion des risques. Il doit leur permettre d'appréhender les apports théoriques principaux sur les processus de médiatisation ainsi que la responsabilité des journalistes confrontés dans leur pratique professionnelle à la communication politique, institutionnelle et privée.

Connaissance du français : l'objectif de ce cours est de donner des connaissances solides aux étudiants afin qu'ils maîtrisent orthographe, syntaxe, grammaire, tant pour l'épreuve spécifique de français que pour les autres épreuves dans lesquelles l'orthographe est aussi prise en compte. QCM, dictées, travaux rédactionnels... les exercices proposés permettront de s'entraîner tout en cherchant le vocabulaire et le style les mieux adaptés.

Anglais journalistique écrit et oral : tout en permettant de perfectionner la pratique écrite et orale de la langue, le cours propose d'acquérir le vocabulaire journalistique et de se familiariser avec le traitement de l'actualité internationale par les médias anglo-saxons.

## **2. Techniques journalistiques**

Connaissance de l'actualité : l'objectif est de donner aux étudiants une bonne connaissance de l'actualité régionale, nationale et internationale, d'un point de vue économique, politique, social et culturel. Les étudiants doivent pouvoir répondre à des questions précises sur les événements survenus durant les derniers mois de l'année en cours mais également être capable d'en analyser les différentes formes de traitement médiatique.

Enquête et reportage de presse : après une initiation théorique de deux heures, les étudiants sont préparés à l'épreuve directement sur le terrain. Ils doivent produire plusieurs travaux d'Enquête-Reportage (au minimum 4). Ils apprennent à répondre à des consignes précises afin d'intégrer les étapes incontournables de l'épreuve. Ces travaux sont notés et commentés par l'enseignant. Chaque étudiant bénéficie d'un enseignement adapté à ses besoins d'apprentissage et l'accompagnement est personnalisé.

Libre propos : le cours met l'accent sur la méthodologie de l'épreuve, le choix du registre (fiction, pamphlet, lettre...), l'exploration des techniques d'écriture (choix du genre, style, progression du récit, accroche et chute...) et favorise l'entraînement par la rédaction de synopsis, corrigés.

Analyse de film : il s'agit de définir les attentes du jury pour cette épreuve spécifique, de se familiariser avec la prise de notes et la structuration du récit (scène d'exposition, flashback...) à travers le visionnage d'extraits de films et leur analyse.

Créativité et observation reportage : ce cours privilégie l'exploration des techniques d'écriture, choix du genre, style, progression du récit, accroche et chute à travers des exercices en temps limité à partir d'observation de photos ou d'utilisation de mots clé.

Dossier de dépêches, traitement de brèves : Il s'agit tout d'abord d'apprendre à lire la dépêche qui se trouve à la source de l'information et qui constitue la base du travail journalistique. La deuxième étape consiste à apprendre à traiter une masse d'information d'origine diverse, Internet, quotidiens, magazines, comprenant parfois des articles en anglais, la comprendre et l'analyser. La restitution de l'information dans un style clair nécessite des efforts d'écriture, les qualités d'expression étant évaluées à travers cet exercice.

Préparation aux oraux : la préparation aux oraux se fait en deux temps. Au cours des premières séances sont abordés la méthodologie des épreuves, la stratégie à construire et les liens à privilégier entre les dossiers de candidature et les oraux d'admission. Dans le cadre d'ateliers, des simulations d'entretiens sont réalisées puis commentées par les étudiants et l'enseignant, afin que le plus grand nombre de situations d'entretien soit décrit et analysé.

## ■ Évaluation

Des entraînements aux épreuves écrites sont régulièrement proposés aux étudiants pendant l'année de préparation. Les dates sont communiquées à titre indicatif en début d'année. Ces entraînements représentent une quarantaine d'heures.

## ■ Conditions d'admission

La préparation de l'Institut Catholique de Paris s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence ou d'un diplôme de niveau bac +3 (180 crédits ECTS) entièrement disponibles pour suivre un cursus à temps plein et ayant un bon niveau d'anglais.

**Sélection sur dossier** (*résultats universitaires, parcours personnels et motivations*)  
Téléchargement du dossier de candidature sur le site : [www.icp.fr](http://www.icp.fr).



## ■ Inscription au concours

**Attention** : chaque candidat est tenu de faire lui-même les démarches d'inscription auprès des écoles de journalisme.

**Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.**

## ■ Calendrier

**RÉUNION DE RENTRÉE LE LUNDI 18 SEPTEMBRE 2017 A 16H**

Début des cours : mardi 19 septembre 2017.

Fin des cours : samedi 28 janvier 2018.

Rattrapages des cours : dans la semaine du 22/01/2018.

Stage : février 2018.

Forum ICP Entreprise : Mercredi 6 décembre 2017.

A partir du mois de mars des cours de méthodologie pour préparer les oraux d'admission sont ponctuellement programmés ainsi que des entraînements aux épreuves techniques.

### Vacances

Toussaint : du samedi 28/10 après les cours au 05/11/2017 inclus.

Noël : du jeudi 21/12 après les cours au 07/01/2018 inclus.

<p style="text-align: center;"><b>Ecoles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Dates des concours préparés à l'ICP</b> (ces informations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur le site des écoles).</p>	<p style="text-align: center;"><b>Epreuves</b> (ces informations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur le site des écoles)</p> <p style="text-align: center;"><b>Les inscriptions aux concours sont faites par les étudiants eux-mêmes selon les modalités d'inscription indiquées sur le site Internet des écoles.</b></p>
<p><b>Centre de Formation des Journalistes (CFJ)</b> Paris</p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS) Moins de 26 ans</p> <p>Concours : 12 mai 2017 Oral : Entre le 7 et le 27 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité :</u> Sujet d'actualité : 1h45 + QCM : 45' QCM Culture générale et français : 1h30 Analyse de de texte ou d'image : 1h30 Créativité : 1h30</p> <p><u>Epreuves d'admission :</u> Enquête reportage écrit (<i>coef. 2</i>), traitement du sujet en 10h, rédaction entre 18h et 20h</p> <p>Enquête reportage oral : 20 à 30 min (<i>coef. 1</i>)</p> <p>Sélection de dépêches (oral) (<i>coef. 2</i>) après 15 min de préparation, entretien de 20 min en français et en anglais</p> <p>Entretien de motivation : 20 min</p>
<p><b>Institut Pratique du Journalisme (IPJ)</b> Paris</p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS) Moins de 26 ans Permis de conduire B</p> <p>Concours : 13 mai 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité :</u> Questionnaire de réflexion logique : 1h Maîtrise de la langue française : 45 min Culture générale : 45 min Synopsis d'article : 1h30 Epreuves des 5 W : 1h30</p> <p><u>Epreuves d'admission :</u> Entretien individuel sur l'actualité : 20 min Entretien de motivation : 20 min Entretien en langue étrangère : 15 min Epreuve rédactionnelle collective : 4h</p>
<p><b>Ecole supérieure de journalisme (ESJ et Sciences Po Lille)</b> Lille</p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves écrites : 10 mai 2017 Epreuves orales : Entre le 8 et 23 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves écrites :</u> Film : 3h (<i>coef. 2</i>) Libre propos sur thème imposé : 1h30 (<i>coef. 2</i>) Actualité et compréhension du monde contemporain : 2h (<i>coef. 3</i>) Français : 30 min</p> <p><u>Epreuves orales :</u> Démarche de reportage 15 min de préparation et 20 min d'entretien 1 sujet d'actualité préparé : 20 min Entretien de motivation (argumentation du projet professionnel) Anglais : 15 min de rédaction (brèves) et 15 min d'entretien</p>

<p style="text-align: center;"><b>Ecoles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Dates des concours préparés à l'ICP</b> (ces informations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur le site des écoles).</p>	<p style="text-align: center;"><b>Epreuves</b></p> <p style="text-align: center;">(ces informations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur le site des écoles)</p> <p style="text-align: center;"><b>Les inscriptions aux concours sont faites par les étudiants eux-mêmes selon les modalités d'inscription indiquées sur le site Internet des écoles.</b></p>
<p><b>Ecole de journalisme de Sciences Po Paris</b></p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves écrites : 17 février 2017</p> <p>Epreuves orales : entre le 25 avril et le 10 mai 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité</u> :</p> <p>Dossier de candidature</p> <p>Test de niveau de langue conseillé ou obligatoire selon le Master choisi</p> <p><u>Epreuve d'admission</u> : entretien</p>
<p><b>Celsa</b> Neuilly sur Seine</p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS) Moins de 24 ans au 31 décembre de l'année du concours (ou Bac +4 moins de 25 ans)</p> <p>Epreuves écrites d'admissibilité : 18 mars 2017</p> <p>Epreuves orales d'admission : du 12 au 23 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité</u> :</p> <p>Dossier de dépêches : 3h (coef. 3) Culture générale et connaissance de l'actualité : 1h30 (coef. 2) Anglais : 1h30 (coef. 2) Epreuve de créativité : 1h30 (coef. 3)</p> <p><u>Epreuves d'admission</u> :</p> <p>Examen oral d'anglais (coef. 2) Entretien avec un jury (coef. 8)</p>
<p><b>Centre universitaire d'enseignement du journalisme, CUEJ Strasbourg</b></p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS) Moins de 25 ans</p> <p>Epreuves écrites d'admissibilité : 21 avril 2017</p> <p>Epreuves orales d'admission : 7, 8, 9, 10, 15, 16 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité</u> :</p> <p>Article sur un thème de société : 3h Connaissance de l'actualité : 2h Observation : 2h</p> <p><u>Epreuves d'admission</u> :</p> <p>Oral d'actualité et de culture générale Oral de motivation</p>
<p><b>Ecole de Journalisme et de Communication de la Méditerranée, Marseille</b></p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves écrites : 31 mai 2017 Epreuves orales : 8 et 9 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité</u> :</p> <p>Dictée : 30min Editorial : 1h Synthèse de documents : 3h Analyse de l'actualité et anglais : 1h30</p> <p><u>Epreuves d'admission</u> :</p> <p>Entretiens</p>

<p style="text-align: center;"><b>Ecoles</b></p> <p style="text-align: center;"><b>Dates des concours préparés à l'ICP</b> (ces informations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur le site des écoles).</p>	<p style="text-align: center;"><b>Epreuves</b></p> <p style="text-align: center;">(ces informations sont données à titre indicatif et doivent être vérifiées sur le site des écoles)</p> <p style="text-align: center;"><b>Les inscriptions aux concours sont faites par les étudiants eux-mêmes selon les modalités d'inscription indiquées sur le site Internet des écoles.</b></p>
<p><b>Ecole de Journalisme de Grenoble (EJDG)</b></p> <p>Bac+3 (180 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves écrites : 16 mai 2017 Epreuves orales : 13, 14 et 15 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves d'admissibilité</u> :</p> <p>Questionnaire d'actualité : 1h (coef. 2) Iconographie et rédaction : 1h (coef. 2) Synthèse de documents : 3h (coef. 4)</p> <p><u>Epreuve d'admission</u> :</p> <p>Oral en 3 temps : situation professionnelle, motivation, compréhension en anglais</p>
<p><b>Institut Français de la Presse (IFP) Paris</b></p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves d'admissibilité : 5 mai 2017</p> <p>Epreuves d'admission : 13, 24 et 27 juin 2017</p>	<p>1<sup>ère</sup> étape sélection sur dossier (attestation d'un mois de stage)</p> <p><u>Epreuves d'admissibilité</u> :</p> <p>Réflexion sur les médias (à partir d'une bibliographie) : 2h Questions d'actualité et questions de culture générale : 60 min Un écrit, un reportage, un entretien</p> <p><u>Epreuves d'admission</u> :</p> <p>Anglais (écrit) : 1h Reportage : 8h + 2h de rédaction d'article Entretien de motivation + Epreuve facultative</p>
<p><b>Institut de journalisme Bordeaux Aquitaine (IJBA)</b></p> <p>Bac +3 (180 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves d'admissibilité : 20 mai 2017</p> <p>Epreuves d'admission : 27 au 28 juin 2017</p>	<p><u>Epreuves écrites</u> :</p> <p>Résumé critique de film Epreuve de français Projet d'enquête Questionnaire d'actualité et de culture générale</p> <p><u>Epreuve d'admission</u> :</p> <p>Entretien en 4 parties de 30 min Actualité et culture générale Sujet libre Motivation Commentaires sur une réalisation</p>
<p><b>Ecole de journalisme de Toulouse (EJT)</b></p> <p>Bac +2 (120 crédits ECTS)</p> <p>Epreuves : 29 au 31 mai 2017</p>	<p>Questionnaire d'actualité : 45 min (coef. 2) Questionnaire de culture générale : 45 min (coef. 2) Rédaction d'un article sur une question de société en 4 feuillets : 2h30 (coef. 3) Correction orthographique, syntaxique et grammaticale de textes : 1h30 (coef. 2) Légendage de photos d'actualité : 45 min (coef. 2) Reportage en ville sur thème imposé : 48h (coef. 3) Epreuve orale de langue : 15 min (coef. 2) Entretien de motivation : 15 min (coef. 4)</p>

## LE REGLEMENT

### **Le plagiat :**

Le plagiat est l'emprunt total ou partiel d'un texte écrit par autrui, sans mention de l'origine de la citation, et/ou sans indication qu'il s'agit d'une citation. Chaque enseignant est fondé à repérer un cas de plagiat, et l'ICP est en outre doté d'un outil informatique de détection du plagiat.

Par honnêteté intellectuelle et par respect de la loi, toute citation textuelle doit être placée entre guillemets et sa référence précisée en bas de page. Il en est de même pour tout document iconographique et pour tout schéma. A l'oral, chaque référence sera indiquée explicitement. Cette règle s'applique pour tous les exercices, dans le cadre du contrôle continu et du contrôle terminal.

### **La fraude :**

La détention d'un téléphone portable ou de tout autre appareil électronique, ainsi que de tout document suspect, est considérée lors d'une épreuve comme une tentative de fraude qui entraîne la confiscation immédiate des objets suspects. Toute suspicion de fraude, toute fraude avérée ou complicité de fraude avérée est consignée dans un procès-verbal ; l'étudiant peut continuer à composer après que le surveillant aura porté sur sa copie la mention « soupçon de fraude ».

Si l'étudiant perturbe le bon déroulement de l'épreuve, le surveillant est fondé à l'exclure de l'épreuve et à le conduire au secrétariat. La copie est alors saisie ; l'horaire de l'expulsion et la mention « Expulsion » y sont portées. Le procès-verbal de l'épreuve inclut l'expulsion.

### **Les sanctions en cas de plagiat ou de fraude :**

- Sur examen du dossier et après décision de l'équipe pédagogique et de la Directrice du Pôle Prépas, tout étudiant convaincu de plagiat ou de fraude se verra attribuer une note de 00/20 à l'épreuve. En contrôle continu, cette note est prise en compte dans le calcul de la moyenne.

*En contrôle terminal, cette note de 00/20, portée sur le relevé de notes, est accompagnée par l'invalidation automatique de l'ensemble du semestre, session de rattrapage comprise. Aucune moyenne n'est calculée, l'année ne peut être validée (pour l'APES-Etudes européennes uniquement).*

- En cas de contestation, et dans le strict respect des règles de courtoisie et de formalisme, l'étudiant peut faire appel auprès du Vice-Recteur aux Affaires Académiques de l'ICP. Ces instances peuvent alourdir la sanction.

**Remarques :** Publicité est donnée à la sanction, sans mention du nom de l'étudiant. En cas de récidive, l'étudiant s'expose à des sanctions qui peuvent conduire à l'exclusion de l'établissement après tenue d'un conseil de discipline.

## LE CORPS PROFESSORAL

### Allemand

Madame Monika KEGELMANN, M.A. en sciences politiques et en allemand (Université de Tübingen, Allemagne), Chargée d'enseignement.

### Anglais

Madame Nathalie DELGENDRE, Docteur en études anglaises et nord-américaines Université Paris IV-Sorbonne.

Madame Cathy PARC, agrégée, Docteur Paris-Sorbonne, Chargée d'enseignement  
Mme Helen THACKWELL, Candidatus Rerum Politicarum Université d'Oslo.

### Espagnol

Madame Marie-Carmen GIRALT, Docteur de L'EHESS, conservatoire d'art dramatique, diplômée du Ministère des sciences de l'éducation espagnole.

### Économie

Monsieur Bertrand ROTHÉ, diplômé de Sciences Po Paris, agrégé d'Economie Gestion, Chargé d'enseignement.

### Géographie

Monsieur Jean-Luc HAUSSELY, Maîtrise, certifié en histoire-géographie, Chargé d'enseignement.

### Histoire

Madame Bénédicte CHERON, Docteur en histoire contemporaine, diplômée de Sciences Po Paris, Chargée d'enseignement.

Monsieur Olivier DELMAS, agrégé d'histoire, Chargé d'enseignement.

Madame Anne GAGEY, Professeur d'Histoire romaine (Université d'Artois).

Monsieur Xavier LABAT-SAINT-VINCENT, Docteur en Histoire de l'Université de Paris IV-Sorbonne, Chargé d'enseignement.

Monsieur Jean-Philippe NAMONT, agrégé d'histoire, Docteur en histoire contemporaine, Chargé d'enseignement.

### Histoire de l'Art

Madame Marion DUQUERROY, Docteur en Histoire de l'Art, Chargée d'enseignement.

Madame Anastasia SIMONIELLO, Docteur en Histoire de l'Art, Chargée d'enseignement.

### Lettres

Madame Caroline SIDI, agrégée de Lettres modernes, Chargée d'enseignement.

### Philosophie

Madame Manola ANTONIOLI, Docteur en philosophie et Sciences Sociales de l'EHESS, Chargée d'enseignement.

Monsieur Jérôme ESNOUF, agrégé de philosophie, Docteur en philosophie politique, Chargé d'enseignement.

Madame Marie GOUPY, Docteur en philosophie du droit-philosophie politique de l'Ecole Normale Supérieure de Lyon, Maître de conférences.

### Science politique

Monsieur Thomas RIBÉMONT, diplômé de l'I.E.P. de Grenoble, Docteur en science politique de l'Université Paris IX-Dauphine, Maître de conférences en science politique Université de Paris 13.

### Sociologie

Madame Alice CANABATE, Docteur en Sociologie, Chargée d'enseignement.

Pour la Préparation aux concours des écoles de Journalisme, des journalistes et professionnels des médias participent aux enseignements ainsi qu'à la préparation des épreuves écrites et orales.

## INFORMATIONS PRATIQUES ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### ■ Bibliothèques

L'Institut catholique de Paris dispose de cinq bibliothèques spécialisées qui permettent à tous les enseignants, chercheurs, étudiants du 1er au 3ème cycle de trouver les meilleures conditions de travail et de recherche.

La bibliothèque de Fels est la bibliothèque de référence pour les Prépas.  
Pour plus d'information : <http://www.icp.fr> (rubrique bibliothèques).

### ■ Le Pôle Santé

#### A. L'infirmier

L'Institut Catholique de Paris accueille une infirmerie sur le Campus, ouverte du lundi au jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

L'infirmier est joignable par téléphone au 01 70 64 29 87 (ou à l'adresse courriel suivante : [infirmerie@icp.fr](mailto:infirmerie@icp.fr)). Son bureau est situé en Xe (escalier X – au niveau de l'entresol).

En cas d'absence de l'infirmier, s'adresser à l'accueil (téléphone 01 44 39 52 00) ou consulter la liste des centres de santé médicaux et dentaires proches de l'ICP disponible sur le site : <http://www.icp.fr/fr/Vie-etudiante/Sante-et-handicap-a-l-ICP>.

#### B. Points écoute

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous du mercredi au vendredi, de 10h à 17h. Contacter l'EAP par courriel : [eap@psycho-prat.fr](mailto:eap@psycho-prat.fr) ou par téléphone : 01 70 64 29 83.

#### C. Étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap doivent prendre contact avec la Directrice du Pôle Prépas avant même la confirmation d'inscription.  
Ceci afin d'envisager les aménagements nécessaires au suivi des études.

Les étudiants peuvent par ailleurs trouver les informations sur le site de l'ICP : <http://www.icp.fr/vie-du-campus/gestion-du-quotidien/handicap/> et dans le « Guide de la Vie étudiante », qui sera diffusé via le secrétariat de la Prépa et par l'infirmier.

**Les étudiants ayant besoin d'aménagements lors des concours doivent s'informer auprès de l'organisateur des épreuves afin de connaître les démarches à réaliser au moment des inscriptions.**



## ■ Modalités de candidature pour l'année universitaire 2017-2018

Pour toutes les préparations : **téléchargement du dossier de candidature** sur le site Internet de l'Institut Catholique de Paris (<http://www.icp.fr>) à partir du 26 février 2018.

## ■ Modalités d'inscription

### Étudiants européens :

Ils sont soumis aux mêmes règles que les étudiants français ; ils doivent aussi déposer une demande d'équivalence de leurs diplômes de fin d'études secondaires même si cette dernière n'est qu'une formalité.

### Étudiants non européens :

S'ils résident en France :

- Démarches à effectuer auprès du Secrétariat Universitaire ;
- Retirer un dossier de « Demande d'Admission préalable à l'Inscription en premier cycle dans une université française » ;
- Quand ? Entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédant l'inscription.

S'ils résident à l'étranger :

- Ils doivent s'adresser à CAMPUS France entre le 15 janvier et le 30 avril de l'année universitaire précédant l'inscription ;
- Si leur dossier est accepté, ils doivent être en France pour le 15 septembre au plus tard avec un passeport en cours de validité, un visa d'études.

## ■ Les bourses

L'inscription en Prépa, formation non diplômante, ne permet par l'obtention d'une bourse du Crous.

Cependant, des bourses de solidarité et des bourses d'excellence sont attribuées sur dossier et après délibération de la Commission des bourses de l'Institut Catholique de Paris.

### *Extrait de la Charte des Bourses :*

« « *L'esprit grand ouvert sur le monde* », l'Institut Catholique de Paris est soucieux de favoriser l'accès de chacun au savoir. Les étudiants en difficulté financière dont la soif de connaissance et l'aptitude aux études universitaires sont avérées peuvent bénéficier de son soutien financier. L'attribution d'une telle aide engage mutuellement l'étudiant et l'ICP dans une démarche commune qui vise l'épanouissement personnel, intellectuel et professionnel de l'étudiant et la bonne renommée de l'établissement. L'ICP accueille ainsi en son sein des individus qui contribuent à la richesse de la communauté universitaire. »

Les dossiers de bourses (solidarité ou excellence) sont à télécharger sur le site internet [www.icp.fr](http://www.icp.fr). Ils sont à déposer au secrétariat dans les délais indiqués pour chaque session. Tout dossier incomplet sera déclaré irrecevable.

## ■ Les Tarifs 2017-2018

### Préparation au test d'entrée à l'École du Louvre

➤ **Etudiants ICP : 540 €**

(Hors frais d'inscription au test d'entrée de l'École du Louvre)

➤ **Auditeurs extérieurs, lycéens : 650 €**

(Hors frais d'inscription au test d'entrée de l'École du Louvre, hors frais d'inscription à la bibliothèque)

### APES – Etudes européennes

Semestre 1	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
<b>Revenu brut fiscal Moins de 4 parts</b>	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
<b>Revenu brut fiscal 4 Parts et plus</b>	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
<b>APES-Études européennes</b>	<b>3 920 €</b>	<b>3 290 €</b>	<b>2 890 €</b>	<b>2 470 €</b>	<b>1 860 €</b>

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter le cas échéant :

- **217 €** (tarif 2017-2018) de cotisation Sécurité Sociale (suivant conditions d'affiliation)
- **55 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un chèque de **400 €** d'acompte sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

**Semestre 2** : droits d'inscription fixés par les Universités partenaires : prévoir un budget de 6 000 € environ pour les 12 semaines de cours et l'hébergement en famille, payable en 1 seule fois.

### Prépa IEP Annuelle Intensive

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
<b>Revenu brut fiscal Moins de 4 parts</b>	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
<b>Revenu brut fiscal 4 Parts et plus</b>	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
<b>Prépa aux Concours IEP</b>	<b>7 070 €</b>	<b>6 570 €</b>	<b>6 160 €</b>	<b>5 450 €</b>	<b>4 750 €</b>

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter le cas échéant :

- **217 €** (tarif 2016-2017) de cotisation Sécurité Sociale (suivant conditions d'affiliation)
- **55 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)
- **152 €** de contribution Campus responsable

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un chèque de **400 €** d'acompte sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

## Préparation Sciences Po Bac +3

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
<b>Revenu brut fiscal Moins de 4 parts</b>	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000€	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
<b>Revenu brut fiscal 4 Parts et plus</b>	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
<b>Préparation Sciences Po Bac +3</b>	<b>2 230 €</b>	<b>1 930 €</b>	<b>1 630 €</b>	<b>1 310 €</b>	<b>1 010 €</b>

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter le cas échéant :

- **217 €** (tarif 2017-2018) de cotisation Sécurité Sociale (suivant conditions d'affiliation)
- **55 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un chèque de **400 €** d'acompte sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

## Préparation Celsa

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
<b>Revenu brut fiscal Moins de 4 parts</b>	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000€	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
<b>Revenu brut fiscal 4 Parts et plus</b>	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
<b>Préparation Celsa</b>	<b>3 190 €</b>	<b>2 690 €</b>	<b>2 370 €</b>	<b>2 060 €</b>	<b>1 560 €</b>

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter le cas échéant :

- **217 €** (tarif 2017-2018) de cotisation Sécurité Sociale (suivant conditions d'affiliation)
- **55 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un chèque de **400 €** d'acompte sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

## Préparation aux écoles de journalisme

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5
<b>Revenu brut fiscal Moins de 4 parts</b>	+ de 80 001 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	De 20 001 € à 38 000 €	Inférieur à 20 000 €
<b>Revenu brut fiscal 4 Parts et plus</b>	+ de 120 001 €	De 80 001 € à 120 000 €	De 50 001 € à 80 000 €	De 38 001 € à 50 000 €	Inférieur à 38 000 €
<b>Préparation Journalisme</b>	<b>6 280 €</b>	<b>5 350 €</b>	<b>4 650 €</b>	<b>3 920 €</b>	<b>2 990 €</b>

Aux tarifs ci-dessus, il convient d'ajouter le cas échéant :

- **217 €** (tarif 2017-2018) de cotisation Sécurité Sociale (suivant conditions d'affiliation)
- **55 €** de frais d'examen de candidature (non remboursables et non déductibles des frais de scolarité)
- **152 €** de contribution Campus responsable

Si la commission donne un avis favorable au dossier de candidature, un chèque de **400 €** d'acompte sera demandé pour confirmer la demande d'inscription.

### ■ Conditions d'annulation

#### ● Avant le début des cours

- Remboursement intégral sur justificatif en cas d'échec au **bac ou de réussite aux concours des IEP**.
- Autres motifs : retenue d'un forfait de 400 € sur les sommes versées et suppression des échéances à venir.

La demande d'annulation fait l'objet d'une lettre manuscrite qui doit être envoyée en recommandé avec AR mentionnant les éléments suivants : *date, N° de l'étudiant, adresse exacte, date d'arrêt des cours, motif de l'abandon, accompagnée d'un RIB et d'un justificatif d'abandon*, au Secrétariat Universitaire à l'adresse suivante : 21 rue d'Assas - 75270 PARIS cedex 06.

#### ● Après le début des cours

- Aucun remboursement des sommes versées.
- Annulation des prélèvements restant à faire après la date d'abandon.